



AVIS À LA POPULATION

DISPENSES D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Nous vous informons qu'en application des articles 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et 72d du Règlement d'application de ladite Loi, la Municipalité de Noville a décidé de dispenser de l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N° 1310-25 – Propriétaire : **Mme Béatrice STETTLER** - Lieu-dit : « **RUE DES ANCIENNES POSTES 6** » - Parcelle N° 3 – ECA N° : 89b - Projet : **INSTALLATION D'UNE PAC À L'EXTÉRIEUR.**

○○○○○

Dossier N° 1313-25 – Propriétaires : **Mme et M. Gabrielle et Laurent BRÖNNIMANN** - Lieu-dit : « **ROUTE DE LA PORTE-DU-SCEX 2** » - Parcelle N° 37 – ECA N° : 71 - Projet : **CRÉATION D'UN LOGEMENT INTÉGRÉ.**

Toutefois, ces exemptions sont affichées aux piliers publics et les dossiers sont à disposition de la population pendant 10 jours, au greffe municipal, pour consultation, soit :

du 05.09.2025 au 14.09.2025

CONSULTATION DES DOSSIERS :

- **AU GREFFE MUNICIPAL :** **LE LUNDI DE 14H00 À 17H00**
 DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 À 11H45
 LE MARDI DE 17H00 À 19H00

○○○○○

MANIFESTATION – PICK-UP ROMANDIE 2025



La Commune de Noville soutient la manifestation « Le Romandie 4x4 Event » organisé par Pick-Up Romandie, qui se tiendra les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025, dès 09h00, sur le terrain situé en face de la Migros, route du Simplon, derrière le bâtiment de Romande Énergie.

Durant ces deux journées, les visiteurs pourront découvrir une exposition de véhicules 4x4, rencontrer divers exposants, tester des parcours tout-terrain, profiter d'animations pour enfants et se restaurer sur place. Un parking visiteurs sera mis à disposition.

Cet événement, accessible à tous, est l'occasion idéale pour les passionnés comme pour les amateurs de vivre une expérience conviviale et immersive dans l'univers du tout-terrain.





AVIS À LA POPULATION

SCARABÉE JAPONAIS

Des captures de scarabées japonais (*Popillia japonica*) ont récemment été faites sur l'aire d'autoroute d'Yverne.

À la suite de ces détections, une décision de portée générale a été émise par la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV).

Le scarabée japonais est un insecte envahissant déjà présent au Tessin depuis 2017. Il s'agit cependant de la première année où sa présence est confirmée sur le territoire vaudois. Adulte, il est capable de causer des dégâts importants sur de nombreuses plantes cultivées et ornementales, car il est très polyphage. À l'état larvaire, il s'attaque également aux racines de gazons, pelouses et autres couverts herbacés.

Cette décision prévoit la mise en place de mesures spécifiques visant à éviter ou à freiner l'installation de foyers durables dans les années à venir.

En savoir plus : <https://www.vd.ch/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/divers>



UN SAMEDI DANS LES FORÊTS PROTECTRICES SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

Les Communes de Villeneuve, Rennaz et Noville organisent une journée pour faire découvrir leur patrimoine forestier dans le vallon de la Tinière à Villeneuve **le samedi 27 septembre 2025 entre 09h00 et 16h00**.

Lieu : sur la route forestière récemment réfectionnée entre Erniaule et la Brayé sur une distance de 2.5km (5km aller-retour).

Animations :

- de 9h30 à 16h00 par le Groupement forestier des Agittes et le Service des forêts et alpages de la Commune de Villeneuve
- Visite des travaux de réfection de la route forestière Erniaule-la Brayé 2024-2025
- Animation des chasseurs
- Collation au refuge des bûcherons de Noirmont, offerte par les Municipalités.

Transports :

Un bus tout public partira toutes les heures entre Chez-les-Rois à Villeneuve et Erniaule de 9h00 à 14h00. Possibilité de descendre en bus et à pied par un sentier de montagne (bonne condition physique et équipement adapté nécessaires), durée 1h45.

Inscription : souhaitée (non obligatoire) auprès du Greffe : 021.967.15.25 ou greffe@noville.ch.

Annulation en cas de mauvais temps.

Contact : Groupement des Agittes, M. Laurent Fivaz, 079.832.72.44.

